



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 1

Loctite 660

No. FDS : 164196

V001.3

Révision: 07.11.2008

Date d'impression: 14.11.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 660

Utilisation prévue:

Anaérobie

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Produit anaérobie d'étanchéité

Indication des composants selon (CE) N° 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediyle) 24448-20-2	246-263-7	> 40 - < 50 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Méthacrylate d'Hydroxypropyle 27813-02-1	248-666-3	> 20 - < 40 %	Xi - Irritant; R36, R43
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	> 1 - < 3 %	O - Comburant; R7 T - Toxique; R23 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 C - Corrosif; R34
Cumène 98-82-8	202-704-5	> 0,1 - < 0,5 %	Xn - Nocif; R65 Xi - Irritant; R37 R10 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Diméthyltoluidine 609-72-3	210-199-8	> 0,1 - < 0,5 %	T - Toxique; R23/24/25 R52, R53 R33

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essayer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
France
Base
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
CUMENE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps.		EU-2000/39/EC
CUMENE 98-82-8	50	250	Limites à court terme		EU-2000/39/EC
CUMENE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	Valeurs réglementaires indicatives	
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	Valeurs réglementaires indicatives	
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	VLEP contraignantes	
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	VLEP contraignantes	

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

Eviter le contact avec la peau.
Des gants en caoutchouc nitrile devraient être portés.
Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistants aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.
Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect	Pâte gris
Odeur:	Caractéristique

Propriétés phys.-chim.:

Point d'ébullition	> 149 °C (> 300.2 °F)
Point d'éclair	> 93 °C (> 199.4 °F)
Pression de vapeur (26 °C (78.8 °F))	< 7 mbar
Densité ()	1,098 g/cm3
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Légère
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Teneur VOC (1999/13/EC)	< 3,00 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Réagit avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

oxydes de carbone

Peut produire des fumées en cas de chauffage jusqu'à décomposition. Ces fumées sont susceptibles de contenir du monoxyde de carbone et autres vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Code de déchet():

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

Xi - Irritant

**Contient**

Méthacrylate d'Hydroxypropyle

Phrases R:

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

S24 Éviter le contact avec la peau.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau.
S37 Porter des gants appropriés.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles: 65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R10 Inflammable.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R33 Danger d'effets cumulatifs.

R34 Provoque des brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R52 Nocif pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R7 Peut provoquer un incendie.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.